

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2006-2007

30 NOVEMBRE 2006

PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU
PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
POUR L'EXERCICE 2007⁽¹⁾

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES
AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU SPORT
PAR **M. DANIEL SENESAE**L.

—

(1) VOIR DOC. N°326 (2006-2007) N°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé de M. FONTAINE, Membre du Bureau	3
2	Discussion	3
3	Votes	3

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du Sport s'est réunie ce 30 novembre 2006 et a examiné le projet de budget de fonctionnement du Parlement de la Communauté française pour l'exercice 2007.

1 Exposé de M. FONTAINE, Membre du Bureau

La commission a entendu M. Fontaine, rapporteur au nom du Bureau du Parlement de la Communauté française, en son rapport.

M. Fontaine a expliqué que le budget du Parlement présente, par rapport au budget ajusté 2006, une progression de 2,9 % et s'élève en conséquence à la somme de 25.725.000,00 € .

Il poursuit en attirant l'attention que ce projet de budget prend en compte l'indexation des salaires, traitements ou rémunérations diverses calculée sur la projection du Bureau du plan qui estime qu'en 2007 cette dernière aura lieu en décembre. Il tient compte, ajoute-t-il, également au littera B, des augmentations en carrière plane des agents du Parlement et de leurs corollaires, pécules de vacances, primes de fin d'année et ONSS.

M. Fontaine fait part de la forte diminution du littera C/01, moins 176.000,00 € , qui résulte du nouveau contrat conclu avec l'imprimeur du Parlement. Il précise qu'un montant de 45.000,00 € a été prévu au littera C/05 afin de permettre la publication des rapports d'activité du Parlement qui marque la volonté politique du Bureau du Parlement.

Il termine en déclarant que les autres litteras n'ont subi que de faibles variations par rapport au budget ajusté 2006 ; ces variations étant la résultante de l'augmentation des coûts des fournitures.

2 Discussion

M. Theunissen souhaite connaître la raison de l'augmentation du littera J/04 « Location de voitures ».

Il lui est répondu que cette augmentation résulte du nouveau contrat de leasing ainsi que de l'augmentation du parc automobile du Parlement de deux unités.

3 Votes

Votre commission a adopté le budget de fonctionnement à l'unanimité des membres présents et a fait confiance au Président et au rapporteur pour l'élaboration du présent rapport.

Le Rapporteur,

Le Président,

M. D. SENESAEL

M. P. WACQUIER